

## Mariage civil

### Formulaire d'autorisation de diffusion d'images

Date de la cérémonie :

Nom et prénom du ou des époux :

Objet de l'autorisation :

J'autorise, à titre gracieux, la prise de photographies lors de la célébration de mon mariage civil par un photographe de la presse locale ou de la mairie (rayer la mention inutile) ainsi que la publication éventuelle de ces photographies sur les supports suivants (cochez les cases autorisées) :

- Site internet de la commune
- Réseaux sociaux officiels de la collectivité
- Bulletin municipal
- Presse locale

Conditions :

Cette autorisation est donnée uniquement pour les images où je suis reconnaissable, et uniquement dans le cadre mentionné ci-dessus. Elle est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature.

Je peux retirer mon consentement à tout moment, en adressant une demande écrite à la Mairie à l'adresse suivante : dpo@ville-orange.fr.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du/de la futur(e) époux(se) :

[précédée de la mention « Lu et approuvé »]